Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 035-213503402-20260910-260913-DE

COMMUNE DE TREFFENDEL
35380 TREFFENDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 10 septembre 2026

Membres afférents au conseil municipal	:	14
Membres en exercice	:	14
Membres qui ont pris part à la délibération	:	14
Date de la convocation	:	4 septembre 2026
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le	:	17 septembre 2026
Date d'affichage	:	17 septembre 2026

Délibération N° 26-09-13

L'an deux mille vingt-six et le 10 septembre à 20 heures 00
Le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu « salle du conseil municipal » mairie – 23 rue de Haute-Bretagne 35380 TREFFENDEL, sous la présidence de Mme Michèle RAULLINE, Maire.

Présents : M. RAULLINE, C. BANCHEREAU, M. LACAZE, S. BERTIN, C. DUBOIS, A. LE NET, M. GUERANGER, L. BEAUGÉ, E. CAILLER, C. THOMAS, C. PEDRONO, B. MAROUSSIE, F. GERMAIN, P. RIVALAN.

Secrétaire de séance : M. LACAZE

Objet de la délibération :
Désignation d'un représentant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code général des impôts, notamment son article 1609 nonies C, qui prévoit la création d'une Commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges entre les communes membres et l'établissement public de coopération intercommunale ;
Vu la délibération de Brocéliande Communauté fixant la composition de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) ;
Considérant qu'il appartient à chaque commune membre de désigner son représentant au sein de la CLECT selon les modalités fixées par les délibérations de l'intercommunalité ;
Considérant qu'il convient de procéder à la désignation du représentant de la commune de Treffendel ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité :

- de désigner M. Bruno MAROUSSIE, en qualité de représentant de la commune de Treffendel au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de Brocéliande Communauté.

Pour extrait certifié conforme,
A Treffendel,
Le 10 septembre 2026

M. RAULLINE,
Maire.

MAIRIE DE TREFFENDEL (I.-et-V.)